SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS NON GRADES CENTRE PENITENTIAIRE de SAINT DENIS





LA CHIENLIT AU CP DE SAINT DENIS.

Depuis quelque temps , au CP de Domenjod , on voit l'apparition de matelas au sol entraînant le triplement de la cellule. Cette situation est due , en partie , à la politique pénale du gouvernement , dans laquelle les remises de peines ne sont plus automatiques . Cette montée en charge de l'effectif de la population pénale n'est pas sans grande conséquence pour le personnel. Celui-ci doit faire face à la recrudescence des violences physiques et verbales . En plus de ces problématiques journalières, viennent s'ajouter des problématiques de nuit. L'augmentation des extractions médicales de nuit épuisent les agents postés qui doivent obligatoirement faire une relève à l'hôpital de l'équipe ELSP parti en fin de journée en extraction . Les extractions médicales font parties des missions qui incombent à cette équipe et elle doit être menée jusqu'au bout. La question est alors :

Pourquoi une relève ?!!!!

Tout autre sujet mais qui mérite à être souligné ,tant il affectele personnel de surveillance , récemment , suite au départ d'un agent de la brigade de la PEP celui-ci a été aussitôt remplacé.

Pourquoi ce traitement de faveur !!!

Pourtant, il manque aussi un agent dans la brigade mineur , un agent dans la brigade quartier arrivant , un agent dans la brigade MAF. Ces brigades ne méritent pas de la considération ??

Que fait le syndicat FO majoritaire

Concernant , le partenaire privé Sodexo , son contrat a été reconduit dernièrement , mais rien n'a changé concernant les repas de la population pénale . Aucun contrôle qualitatif et également du grammage n'est effectué par une personne compétente. Les contrôles sont effectués par les officiers non qualifiés dans ce domaine. En réalité, autant dire , aucun sérieux dans ces « pseudos » contrôles ; conséquence : agressivité croissante des détenus lors de la distribution des repas. Aucunes revendications de la part des deux syndicats dits « représentatifs » !!!

Aucunes revendications de la part des deux syndicats dits « representatifs » !! Que font-ils?? Ne sont-ils pas censés défendre les intérêts du personnel !!!!

Ils siègent au CTS et boivent les paroles du patron !!!

Il est vrai que les CTS au CP de saint Denis ne sont que des réunions d'informations des objectifs que doit atteindre le directeur afin de toucher ces primes !!!!

Les procès verbaux des CTS en sont les preuves écrites de la pauvreté des « débats »!!!

Concernant les officiers, certains d'entre eux se permettent de faire des réflexions désobligeantes aux agents sur le non-port des gilets pare-lames obtenus par l'UFAP lors du mouvement de 2018. Le SPS ne conteste pas le fait que les agents doivent porter leur gilet, mais il nous semble très déplacé de la part d'un officier de dire à un agent d'aller postuler chez Carrefour s'il ne veut pas porter son gilet ou encore d'interdire à un agent de siffloter, ou encore d'inviter le personnel de prendre l'avion pour rejoindre les établissement métropolitains s'ils sont mécontents de leurs conditions de travail.

Ces excés de zèle et de mépris doivent cesser !!!

Monsieur le chef de détention , vous devez recadrer vos subalternes !!! le SPS craint que ces situations n'entrainent l'accroissement des risques psychosociaux que vous êtes chargé d'enrayer.

Nous avons un mur devant nous et le véhicule Domenjod n'a plus de frein hélas , c'est là qu'est l'os !!!

Saint Denis le 15 Avril 2022.

le bureau du SPS.